

Elections législatives :

1er tour dimanche 11 juin 2017
2ème tour dimanche 18 juin 2017

Inscriptions scolaires :

Les parents qui habitent Chenevelles et qui désirent inscrire leur enfants au RPI de Monthoiron-Chenevelles doivent impérativement se présenter à la mairie de Chenevelles avec :

- Le livret de famille
- Le carnet de vaccinations à jour
- Un justificatif de domicile

A l'issue de cette inscription, les parents devront contacter pour prendre rendez-vous :

- Mme BRUNE, directrice de l'école maternelle de Monthoiron, au **05 49 93 63 46**.
- M. TILLET, directeur de l'école primaire de Chenevelles, au **05 49 85 33 75**.

Bibliothèque :

La bibliothèque vous accueille les mardis de 16h30 à 18h00.

Petit changement pour les samedis, la bibliothèque est ouverte de 10h30 à 12h00.

Samedi 20 mai : Animation fête des mères à 10h à la bibliothèque, organisée par les bénévoles.

Inscription à la bibliothèque ou à la mairie

Bibliothèque : 05.49.02.08.98, mail : bibliothequechenevelloise@gmail.com

Mairie : 05.49.85.33.06, mail : chenevelles@departement86.fr

Fêtes et animations à venir:

Dimanche 14 mai : Foire « jardin et nature » organisée par l'ADAC

Lundi 15 mai : Collecte de papier sur la place au profit de l'APE

Samedi 27 mai : Concours de pétanque sur la place organisé par l'APE

Samedi 3 et dimanche 4 juin : Ball-trap de l'ACCA

Lundi 5 juin : Collecte de papier sur la place au profit de l'APE

Mardi 13 juin : Assemblée générale du Club du 3ème Age

Samedi 24 juin : Voyage à la Palmyre, dîner spectacle Zagal (cabaret équestre) organisé par l'ADAC

Lundi 3 juillet : Collecte de papier sur la place au profit de l'APE

Samedi 22 juillet : Fête au village

Dimanche 27 août : Randonnée pédestre organisée par l'ADAC

Samedi 2 septembre : Cochon farci organisé par l'ACCA

Cartes nationales d'identité :

Les demandes de CNI font l'objet d'un traitement numérique dans l'application Titres électroniques sécurisés (TES) qui est actuellement utilisée uniquement pour les passeports.

En conséquence, seules les mairies qui ont été équipées du dispositif de recueil TES pourront réceptionner les demandes de titres d'identité, CNI comme passeports. De plus, les demandes de CNI ne seront plus instruites par la préfecture et les sous-préfectures de la Vienne mais par trois Centres d'expertise et de ressources titres (CERT) CNI-passeports implantés dans les préfectures d'Agen, d'Angoulême et de Guéret pour la région Nouvelle-Aquitaine.

La commune de Chenevelles n'ayant pas été dotée de ce dispositif de recueil TES, les administrés devront déposer leur demande auprès d'une des 15 mairies de la Vienne équipées d'un tel dispositif (Buxerolles, **Châtelleraut**, Chauvigny, Civray, Dangé-Saint-Romain, Gençay, Lençloître, l'Isle-Jourdain, Loudun, Lusignan, Montmorillon, **Pleumartin**, Poitiers, Saint-Benoît ou Vouillé). A noter, vous pourrez également déposer votre dossier dans toute autre mairie française équipée d'un dispositif de recueil, notamment celles qui sont proches du département de la Vienne, sous réserve d'aller ensuite y retirer votre titre d'identité.

C'est aussi rejoindre un réseau qui s'engage pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre dans les différentes phases de la vie, grossesse, maladie, handicap, fin de vie, pour leur apporter chaque jour un service à domicile sur mesure, fiable et de qualité.

Pour les aider à bien vivre chez eux... sortez de chez vous, devenez bénévole !

C'est quoi être bénévole ? Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR, c'est :

- être utile à ceux qui nous entourent,
- agir pour le développement local,
- vivre une expérience humaine enrichissante,
- partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

Votre action pourra se situer au coeur de l'association, de l'accompagnement et de l'humain : accueil, évaluation des besoins, animation de la vie associative, créer du lien, etc.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre référente ADMR,

Noëllie VERGNE au 06 87 53 87 06

ou la

Maison des Services ADMR, 6 avenue Jourde, 86450 PLEUMARTIN au 05 49 23 33 36.



FÊTE AU VILLAGE

samedi 22 juillet

Vous pourrez profiter de différents stands (buvette, confiserie...).

Le Diner-Spectacle sera animé par l'orchestre Duarig's accompagné de danseuses (Chansons françaises).

La soirée se poursuivra avec la retraite aux flambeaux qui nous conduira vers les « Chevardries » non loin du bourg pour contempler le superbe feu d'artifice de la société Pyro-Concept.

Le bal en plein air, sur la place, clôturera la fête.



Menu :

Poêlée à la provençale
Fromages
Tartelette
Café



Réservation avec paiement en mairie

dès maintenant au :

05.49.85.33.06 (les après-midi).

Adulte : 17 €

jusqu'à 12 ans : 7 €